



AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires d'Exploration Goldflare inc. (« la Société ») se tiendra par voie de conférence virtuelle (les actionnaires doivent utiliser le lien suivant afin de s'inscrire et recevoir un accès personnel à l'assemblée : <https://us06web.zoom.us/join/tZEsd--hqTkrGdePdzbDbZQAtbG-FtrrnIYJ>, le 31 août 2023 à 10 h (heure de l'est), aux fins suivantes :

1. Soumettre aux actionnaires les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 28 février 2023 et le rapport de l'auditeur s'y rapportant.
2. Élire les administrateurs de la Société.
3. Nommer l'auditeur de la Société et autoriser le conseil d'administration à fixer sa rémunération.
4. Examiner et, si jugé opportun, adopter une résolution ordinaire approuvant le régime d'options d'achat d'actions à nombre variable de la société, tel que plus amplement décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction qui accompagne le présent avis.
5. Traiter de toute autre question dont l'assemblée pourra être régulièrement saisie.

La circulaire de sollicitation de procurations de la direction jointe au présent avis apporte des renseignements complémentaires sur les questions qui seront traitées à l'assemblée et, à ce titre, fait partie intégrante du présent avis.

Piedmont (Québec), le 28 juillet 2023

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(signé) Ghislain Morin

Président et chef de la direction

Comme il est souhaitable que le plus grand nombre possible d'actions soient représentées et que les droits de vote afférents à ces actions soient exercés à l'assemblée, nous vous prions, si vous ne pouvez assister à l'assemblée, de compléter le formulaire de procuration ci-joint et de le retourner en suivant les instructions mentionnées dans celui-ci.